

stol-info

Tripartite sidérurgie - Round 1

La **première réunion officielle de la tripartite**, en présence de ministres du Travail et de l'Economie, de ce mardi 6 octobre 2020 a permis de fixer un cadre de base pour les discussions à venir portant sur le plan de restructuration annoncé par ArcelorMittal (AM). Une **prochaine réunion** est déjà prévue pour **mi-novembre**. Des groupes de travail auront entre-temps lieu afin de traiter les différents éléments du dossier.

À noter que lors des discussions, il a été annoncé que les salariés en CDR historique se verront octroyés les préretraites pour les années 62 et 63. Aucune décision n'a pour l'instant été prise pour les autres salariés.



L'OGBL appuie là où ça fait mal

Les représentants de l'OGBL ont de nouveau montré du doigt les différentes zones grises du plan d'ArcelorMittal comme par exemple :

- AM annonce des **suppressions de postes**, mais en même temps des **embauches** pour remplacer certains postes, mais semble oublier ceux concernés par le plan
- AM souhaite **externaliser des activités**, ce qui a pour conséquence de donner notre travail à d'autres (entreprises externes, sous-traitants) et **créer elle-même son sureffectif**
- AM **promet des investissements**, mais les **détails ne sont pas connus** : les montants? quand et comment seront-ils faits? que vont-ils rapporter ?
- AM veut **réorganiser différents services** en **regroupant et en délocalisant des activités** sans songer aux salariés concernés.
- AM n'a pas été en mesure d'annoncer les **volumes de production attendus** avec cette diminution du personnel. L'OGBL veut une projection avec différents scénarios (basse, moyenne et haute conjoncture).

stol-info

L'OGBL veut un avenir pour la sidérurgie au Luxembourg

L'OGBL revendique un **accord tripartite qui soit directement lié aux investissements**. Par le passé, les suppressions de postes ont toujours été compensées par des investissements qui devraient assurer l'avenir de la sidérurgie au Luxembourg. Cela doit rester la règle et l'OGBL exige que la **durée de l'accord soit liée à l'échéancier de la mise en place des investissements**. Il ne pourra pas y avoir de suppression de postes sans investissements !

Pour que l'OGBL puisse accompagner ce nouvel accord tripartite, **tous les moyens devront être mis en œuvre afin d'éviter tout licenciement** : préretraites, chômage, cellule de reclassement et formation continue, etc. Etant donné qu'ArcelorMittal n'écarte pas un recours à un plan social, **l'OGBL exige une garantie d'emploi pour l'ensemble des salariés** pour toute la durée de l'accord tripartite pour annuler un plan social.

ArcelorMittal devra fournir à l'OGBL une **justification pour chaque poste supprimé** et les **réorganisations devront être discutées et validées par les représentants du personnel**. L'entreprise s'est engagée à plusieurs reprises à ne fermer aucun site et aucune ligne de production, mais ArcelorMittal ne l'a pas fait pour les services. Pour l'OGBL, l'objectif reste de réduire **le chiffre annoncé de 578 suppression de postes par tous les moyens possibles !**

L'OGBL agit maintenant

L'OGBL a décidé de convoquer l'ensemble de ses délégués et ses militants dans les prochains jours afin de faire un état des lieux de la situation et de statuer sur les prochaines étapes.

Vos délégués OGBL restent à votre disposition pour répondre à vos questions.